

Objet : Classement des puériculteurs et puéricultrices dans l'enseignement fondamental libre confessionnel subventionné ordinaire pour l'année scolaire 2008-2009
Zone 7 – LUXEMBOURG

Réseaux : LS

Niveaux : FOND (PE/Ord)

Période : année scolaire 2008-2009

- Aux Pouvoirs organisateurs et aux Directions des écoles maternelles et fondamentales **libres confessionnelles subventionnées de la zone de Luxembourg.**

POUR INFORMATION :

- Aux chefs de l'Administration centrale ;
- Aux membres des services d'Inspection ;
- Aux Syndicats du personnel enseignant ;
- Aux organes de coordination et de représentation des Pouvoirs organisateurs de l'enseignement fondamental **libre subventionné.**

Autorités : Commission zonale de gestion des emplois pour l'enseignement préscolaire et primaire **libre confessionnel subventionné**, ordinaire et spécialisé, zone de Luxembourg

Signataire : Monique LAMOULINE, Présidente

Gestionnaires : AGPE/DGPES/Direction déconcentrée de Namur

Personne-ressource : Catherine STASSIN, bureau 105, 41 Av. Gouverneur Bovesse, 5100 Jambes
Tél. 081/33.01.88

Renvois :

- Décret du 12 mai 2004 fixant les droits et obligations des puériculteurs et portant diverses dispositions relatives à la valorisation des jours prestés par le personnel non statutaire de la Communauté française ;
- Décret du 02 juin 2006 relatif au cadre organique et au statut des puériculteurs des établissements d'enseignement maternel ordinaire organisés et subventionnés par la Communauté française ;
- Circulaire n°2231 du 18 mars 2008 relative à l'engagement de puéricultrices dans l'enseignement maternel ordinaire pour l'année scolaire 2008-2009 – réseau **libre confessionnel subventionné** ;
- Circulaire n°2252 du 28 mars 2008 relative aux règles statutaires d'engagement de puéricultrices dans l'enseignement maternel ordinaire – réseau libre subventionné.

Nombre de pages : 2

Annexe : 1

Téléphone pour duplicata : site web <http://www.adm.cfwb.be>

Mots-clé : Statut – Puériculteur/trices

J'invite les Pouvoirs organisateurs et Directions d'établissements à prendre connaissance, en annexe à la présente circulaire, du tableau de classement des anciennetés acquises au 30 avril 2008 par les puériculteurs et puéricultrices au sein de la zone de Luxembourg pour l'enseignement fondamental ordinaire **libre subventionné**.

Ce classement est réalisé en application de l'article 28, §3, du décret du 12 mai 2004 fixant les droits et obligations des puériculteurs/trices et portant diverses dispositions relatives à la valorisation des jours prestés par le personnel non statutaire de la Communauté française.

J'attire l'attention des Pouvoirs organisateurs et Directions d'établissements sur ce que **seuls les membres du personnel ayant fait acte de candidature dans les formes et les délais prescrits à l'article 28, §8, alinéa 1er du même décret tel que modifié par l'article 114 du décret du 02 juin 2006, sont repris dans le présent classement.**

Les informations reprises se basent sur les données vérifiées par l'Administration et validées par la Commission zonale de gestion des emplois compétente.

Il est rappelé que ce classement devra impérativement être pris en compte pour l'engagement des puériculteurs et puéricultrices sous statut APE dans les établissements relevant de ce réseau et de cette zone, selon les dispositions du décret du 12 mai 2004 précité.

Nous renvoyons à ce propos aux instructions qui ont été fournies précédemment par les circulaires n° 2231 du 18 mars 2008 et n° 2252 du 28 mars 2008.

Pour chaque puéricultrice ou puériculteur, sont repris en annexe leurs coordonnées et sous la rubrique « *Groupe* », le groupe d'ancienneté auquel la personne concernée est rattachée.

Il est rappelé qu'au sein de chaque groupe, les puériculteurs sont considérés comme ayant la même ancienneté.

En application de l'article 28, §9, du décret du 12 mai 2004 tel que modifié par l'article 114 du décret du 02 juin 2006, j'invite les Pouvoirs organisateurs et Directions d'établissements à communiquer aux puériculteurs et puéricultrices qui le souhaitent le groupe auquel ils/elles appartiennent.

Je rappelle, par ailleurs, qu'aux termes de l'article 28, §8, 2ème alinéa, du même décret tel que modifié par l'article 114 du décret du 02 juin 2006, les Pouvoirs organisateurs ont **l'obligation d'informer le Président (ou la Présidente) de la Commission zonale des engagements réalisés en vertu du présent classement zonal.**

Pour leur attention à ce qui précède, nous remercions déjà les Pouvoirs organisateurs et Directions d'établissements.

La Présidente,

Monique LAMOULINE

Décret du 12.05.2004 fixant les droits et obligations des puériculteurs et portant diverses dispositions relatives à la valorisation des jours prestés par le personnel non statutaire (application de l'article 28, § 2 et 3)

COMMISSION ZONALE DE GESTION DES EMPLOIS

Réseau : Libre

Caractère : confessionnel

Zone géographique : LUXEMBOURG

Présidente : Monique LAMOULINE

Personnes ressources : Catherine STASSIN, bureau 105, 41 Av. Gouverneur Bovesse, 5100 Jambes

Tél : 081/33.01.88

**CLASSEMENT DES PUERICULTEURS(TRICES)
PAR ORDRE DECROISSANT DU NOMBRE DE JOURS D'ANCIENNETE**

MATRICULE	NOM	PRÉNOM	ADRESSE	GROUPE
GROUPE T de 7920 à 8279 JOURS				
26003062192	SIMON	Christine	RUE DU MAQUIS 57 6900 WAHA	T
GROUPE S de 7560 à 7919 JOURS				
25907011111	KROEMMER	Agnès	RUE DU VERGER 56 6780 MESSANCY	S
GROUPE Q de 6840 à 7199 jours				
25503120828	GALLO	Gisela	RUE DES ALOUETTES 12 6990 HOTTON	Q
GROUPE M de 5400 à 5759 jours				
26509011323	CARRE	Pascale	CHEMIN D'ETALLE 10 BUZENOL 6743 ETALLE	M
26709091144	WENKIN	Anne	RUE DU PONT,38 6730 TINTIGNY	M
GROUPE L de 5040 à 5399 jours				
26704070207	JACOBY	Martine	RUE MIONVAUX 20 6900 MARLOIE	L
25805020955	SAMPAIX	Nadine	RUE BELLEVUE 6 6810 CHINY	L
GROUPE F de 2880 à 3239 jours				
27808070163	CLEMENT	Isabelle	RUE DE LA CONVERSERIE 91 6870 SAINT-HUBERT	F
27109211194	LOBET	Vanessa	ROUTE DES HES 2 (LONGLIER) 6840 NEUFCHATEAU	F
26809130214	SCHMITZ	Véronique	RUE DE L'ETANG 5 6600 BASTOGNE	F
GROUPE D de 2160 à 2519 jours				
26606120892	HOLLENFELTZ	Hélène	RUE DES GRANDS-MECHES 21 6724 MARBEHAN	D
27401060143	CORNET	Sonia	RUE DE HOTTON 55 6987 RENDEUX	D

Signature de la Présidente: